

Excellence Monsieur le Président de la 5^{ème} conférence d'examen de la Convention d'Ottawa ;

Messieurs les Représentants des Etats Parties à la Convention

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales

Chers Collègues,

Mesdames et messieurs

Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous adresser toutes mes félicitations pour votre élection à la présidence de la 5^{ème} conférence des États Parties chargée de l'examen de la Convention d'Ottawa.

En effet, le Tchad avait bénéficié de quatre (04) prolongations au titre de l'Article 5 de la Convention dont la dernière d'une durée de cinq (05) ans expire le 1^{er} Janvier 2025.

Ce délai de 5 ans accordé a permis au Tchad de réaliser plusieurs activités entre autre la mise à jour de la base des données, mener des enquêtes, réaliser des activités à savoir :

- 10 Normes nationales de la lutte antimines ont été révisées,
- La mise à jour de la base de données
- La dépollution d'une superficie de 5 247 806,677 m²,
- L'annulation de 20 terrains pour une superficie totale de 2 279 560,800m²
- Le Contrôle qualité et remise à disposition de terre d'une superficie de 1013 809,162 m² par enquête technique ;
- 360 séances ER effectuées ; 22 557 personnes sensibilisées dont 4 846 hommes, 4 630 femmes, 5 821 filles et 6 900 garçons en appui avec l'UNICEF.

Ces réalisations sont rendues possibles grâce aux efforts conjugués du Gouvernement Tchadien et de ses partenaires techniques et financiers.

Beaucoup reste encore à faire car le défi restant est de 159 zones dangereuses dont 139 contaminées par les mines et 20 contaminées par les REG. A cela il faut noter que le Tchad est confronté à une nouvelle pollution dans les provinces de Borkou, de l'Ennedi et Tibesti. Ici, je voudrais faire allusion aux migrations des mines causées par les pluies diluviennes que le pays a connues cette année. Ces migrations des mines et REG limitent la libre circulation des

biens et des personnes et constituent à nouveau un frein au développement socio-économique. Ainsi plusieurs accidents ont été enregistrés. Pour pallier à cette situation, le gouvernement tchadien a financé le déploiement en urgence de trois équipes multitâches dans les Provinces précitées afin de sécuriser les axes routières pour faciliter la libre circulation. Il est important de noter que les activités de l'équipe déployée au Tibesti permettront de déterminer avec exactitude le niveau de contamination dans cette province qui apparaîtra au fur et à mesure des compléments d'enquêtes. Après un mois d'activité de ces équipes dans les trois provinces, le bilan se présente comme suit :

- 30 mines dont 17 mines AC et 13 mines AP sont relevées et détruites ;
- Plus de 480 REG ont été relevés et détruits

Malgré les aléas climatiques les activités de sécurisation des routes continuent.

Le 28 juin 2024, le dépôt de munitions de la poudrière de Ndjamena a explosé entraînant une pollution de la ville et causant des victimes. Des équipes EOD ont été déployées pour la dépollution de la poudrière et de la ville de Ndjamena. A ce jour avec l'appui technique de l'ONG MAG, 103 tonnes de munitions tout calibre sont détruites. Les activités de la collecte et de la destruction des REG de la poudrière sont toujours en cours.

Nous tenons à rappeler une fois de plus que les zones minées du Tibesti plus particulièrement celles qui sont les plus éloignées des zones de commandement servent de magasins à ciel ouvert aux groupes non étatiques opérants surtout au Sahel leur permettant de procéder à fabriquer des EEI.

Compte tenu de l'ampleur des zones à traiter, des conditions climatiques extrêmes, des contraintes logistiques et financières, mon pays a demandé une prolongation de 5 ans pour remplir ses obligations.

Pour la mise en œuvre des activités retenues dans la demande de prolongation, un plan d'action basé sur les aspects essentiels tels que l'enquête non technique, l'enquête technique, l'éducation aux risques, la dépollution le contrôle qualité et la remise à disposition des terres aux communautés locales sont à développer tout au long du processus.

Afin que le Tchad puisse concrétiser sa vision pour un Tchad sans mine, nous sollicitons l'appui technique et financier des partenaires impliqués dans la lutte antimines et des Etats parties.

Je saisi cette opportunité pour remercier l'UNICEF et l'Unité d'Appui qui n'ont pas cessé de nous accompagner dans cette noble mission.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention